

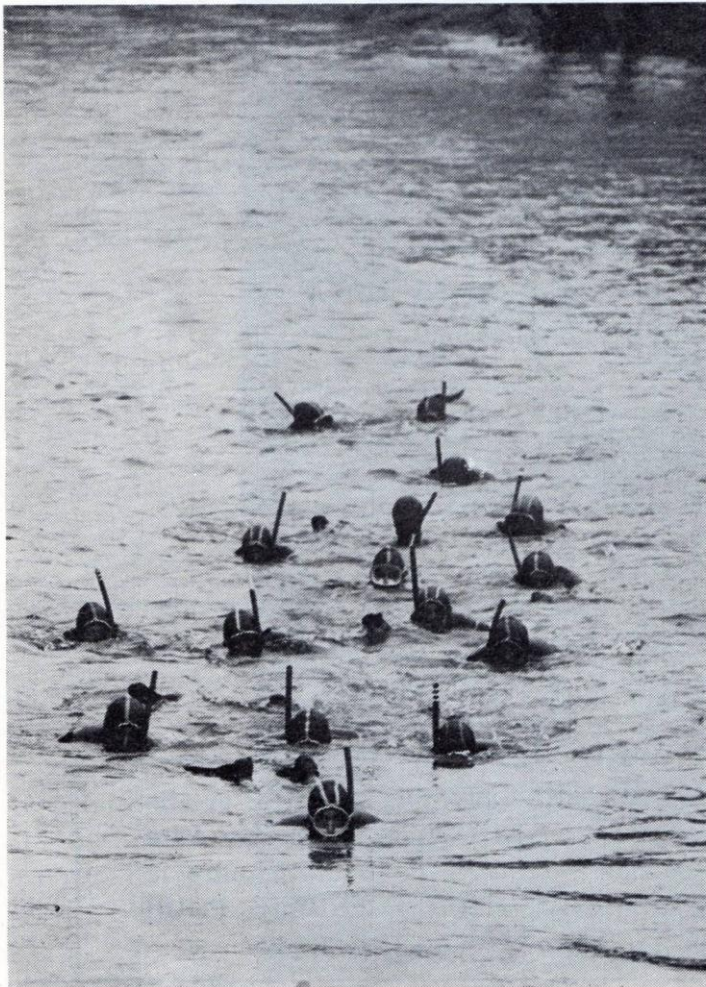
L'AQUA-CLUB BELFORT



Dans le cadre des études que nous consacrons aux sociétés sportives belfortaines, voici une interview qui « fait le point » sur une jeune association assez peu connue : l'AQUA-CLUB-BELFORT.

Question du représentant de « B. R. M. ». — M. le Président, si votre club est bien connu de la municipalité de Belfort qui l'aide de son mieux, par contre elle l'est beaucoup moins de sa population. Aussi, pour mieux faire apprécier votre société, ses buts et ses efforts, voulez-vous nous donner quelques précisions sur son activité, et tout d'abord faire un rapide historique de l'Aqua-Club-Belfort ?

Descente de la Savoureuse ...en crue.



Réponse de M. Spetz. — Notre club a été fondé en mars 1964 par l'abbé Bouquet. Les premières années ont été très pénibles par défaut de crédits, donc d'équipements, et difficultés d'entraînement. Notre petite équipe était alors contrainte d'aller à Mulhouse, Belfort n'ayant pas de piscine. Depuis l'ouverture de la piscine municipale, les choses se sont nettement améliorées et notre club a pris un bel essor. L'attribution des subventions municipales et départementales, avec l'augmentation du nombre de nos membres — et partant des cotisations — ont facilité grandement la solution du délicat problème financier.

« **B. R. M.** ». — Mais alors pourquoi, dans de telles conditions, votre association est-elle si peu connue ?

Le président. — Nous ne recherchons pas la publicité. Notre but est moins de compter un effectif important que de former des plongeurs accomplis et sérieux, capables de rendre service à la collectivité.

Faute de plan d'eau suffisant, nous ne pouvons organiser des manifestations spectaculaires. Cependant, chaque année, une ou deux séances de baptêmes de plongée permettent aux gens attirés par notre sport, d'en avoir un avant-goût. Ainsi 42 baptêmes ont été donnés en mars dernier.

« **B. R. M.** ». — Et sur un plan plus général ?

Le président. — Nous sommes de plus en plus connus des autorités et des sociétés qui savent quels services nous pouvons rendre à la communauté.

« **B. R. M.** ». — Par exemple ?

Le président. — Généralement dans tous les cas où l'eau froide, la profondeur, le courant (quelquefois les trois réunis) nécessitent l'intervention de personnes bien entraînées et équipées. Voici quelques exemples :

Récupération en plein hiver, par la neige, d'une chaîne de corps morts l'an passé au bassin de Champagny ; recherche d'un noyé à Morvillars en janvier de cette année, en collaboration avec les pompiers-plongeurs de Belfort ; recherche d'un autre noyé dans le Doubs suisse qui nécessita plusieurs interventions (périlleuses en raison de la basse température, de la violence du courant et de l'étendue du territoire à explorer) parallèlement à celles des pompiers du lac de Bièvre. Nous avons, d'autre part, assuré la sécurité des concurrents des régates du C. V. B. C. sur une eau anormalement froide, mettant en péril les participants y tombant.

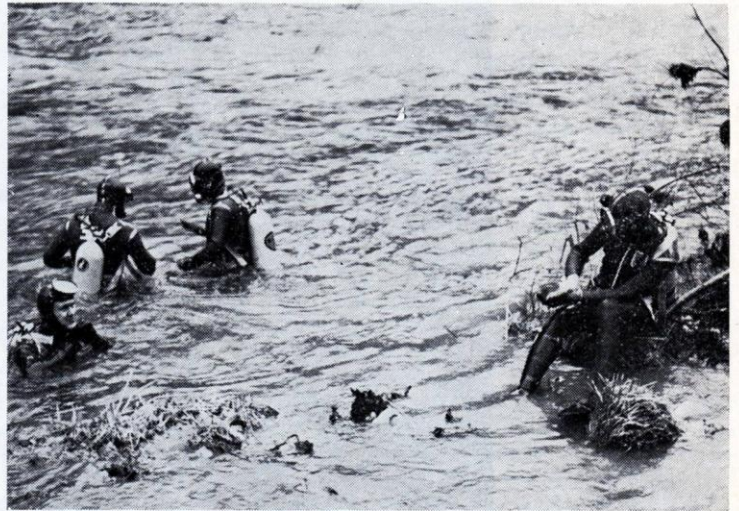
Enfin, nous pouvons être appelés pour des tâches plus obscures : déboucher un étang ou débloquer une crépine.

« B. R. M. ». — Bien ! Mais ne vous arrive-t-il pas, dans certains cas, d'entrer en « concurrence » avec des plongeurs professionnels ?

Le président. — Non ! Car nous refusons d'effectuer tout travail que réalisent habituellement les entreprises professionnelles. Nos gars ne sont d'ailleurs pas capables de mener à bien les missions dévolues à ces entreprises professionnelles. Notre but étant de rendre service par une action gratuite, nous déclinons tout ce qui est du ressort des entreprises patentées. Par contre, il nous arrive de suppléer les pompiers dans tous les cas où, faute d'effectifs suffisants, ils n'ont pas la possibilité d'intervenir. Plusieurs de nos membres appartiennent aux équipes du plan « ORSEC » et sont prêts à partir en tous temps et tous lieux, sur appel de la préfecture ou des services de la Protection civile.

« B. R. M. ». — Pour parvenir à ces résultats, l'entraînement imposé à vos plongeurs doit-être à la fois sérieux et intensif.

Le président. — Leur entraînement est double : théorique et physique. Chaque mardi, de 20 h 15 à 21 h, cours théoriques, salle de réunions de la piscine. On y traite des lois physiques, physiologiques, des règles de la plongée, des signaux, règlements, législation, connaissance et entretien du matériel, enfin des accidents possibles et des manières de les éviter d'abord, d'y remédier ensuite. Puis, de 21 h à 22 h, entraînement physique complet : exercices de natation avec ou sans palmes, d'apnée (nage et plongée sans respirer), vidage des masques, plongées diverses, équipement et déséquipement sous l'eau, respiration à plusieurs sur un même scaphandre, interprétation des signaux de plongée, exercices de mannequin, bouche à bouche et autres méthodes de réanimation. Cet entraînement en piscine est complété, dès le printemps, chaque dimanche, au lac d'Alfeld où les plongées profondes sont abordées.



« B. R. M. ». — Pourquoi plutôt le lac d'Alfeld que tel autre plan d'eau beaucoup moins éloigné de Belfort ?

Le président. — Deux raisons essentielles : clarté et profondeur des eaux du lac alsacien. En outre ce plan d'eau est doté d'un fond assez accidenté qui familiarise avec les conditions des plongées en mer. La profondeur atteint 22 m au point le plus bas, ce qui permet de faire subir les examens du premier degré, lesquels comportent des épreuves à 20 m. Enfin l'eau est claire, même au fond, permettant le bon déroulement et le contrôle des exercices tout en assurant une sécurité maximum. Deux inconvénients cependant : la distance de Belfort et la température de l'eau qui, été comme hiver, ne dépasse pas 4° au fond et nécessite l'emploi de combinaisons.

« B. R. M. ». — Le coût de ces sorties, joint à celui des équipements, ne limite-t-il pas votre recrutement à certaines couches aisées de la population ?

Le président. — Aucunement ! Nous avons des membres qui appartiennent à toutes les classes sociales. Pour l'entraînement en piscine et le brevet élémentaire, nous demandons au débutant de posséder un équipement réduit et peu coûteux : palmes, masque et tuba. Le club possède un certain nombre de scaphandres, détendeurs et ceintures qu'il prête gratuitement à ceux qui en ont besoin. Quant à la « combinaison » (pour évoluer dans les eaux froides du lac) tous les passionnés arrivent à faire l'effort financier nécessaire. En cas d'impossibilité, il y a toujours un camarade disposé à prêter sa combinaison. Enfin, celui qui veut participer à des plongées au cours des vacances, peut s'adresser aux clubs fournissant le matériel, ou acheter scaphandre et détendeur. Plus de la moitié de nos adhérents possèdent un équipement complet qui ne coûte pas plus cher que celui du skieur.

« B. R. M. ». — Quels diplômes préparez-vous à l'Aqua-Club ?

Le président. — Tous ceux de plongée : Brevet élémentaire et premier degré ; Brevet deuxième degré qui nécessite des fonds de 40 m et nous oblige à des déplacements importants ; moniteur auxiliaire et moniteur national.

Intervention dans le Doubs suisse, à la recherche d'un noyé (janvier 1970).





Entraînement
à la
Piscine municipale
de Belfort

« **B. R. M.** ». — Entraînement et préparation aux examens requièrent un encadrement assez nombreux et compétent. En disposez-vous ?

Le président. — Ce problème a été très délicat l'an dernier en raison de l'expansion du club. Aujourd'hui il est heureusement résolu ! Nous disposons, en effet, d'un moniteur national (l'A. C. B. est un des rares clubs de l'Est à avoir ce privilège), de deux moniteurs auxiliaires et de trois brevetés deuxième échelon. Je pense que plusieurs des nôtres obtiendront leur deuxième échelon lors des prochaines sessions et que nous aurons, en outre, un ou deux auxiliaires de plus. En ce qui concerne la sécurité, notre moniteur est assimilé à un maître-nageur-sauveteur. Nous avons aussi plusieurs surveillants de baignades diplômés, deux secouristes, un M.N.A. diplômé et j'espère un second l'an prochain.

« **B. R. M.** ». — Pratiquement, comment s'effectue la recharge des bouteilles appartenant au club et à ses membres ?

Le président. — Le club possède actuellement sept équipements complets mis à la disposition de ses membres, plus quelque 35 bouteilles personnelles. Nous avons acheté un compresseur qui permet la recharge de quatre bouteilles à l'heure. Une équipe de quatre ou cinq camarades dévoués effectue, chaque semaine, l'opération.

Nous disposons également de trois bouées Fenzi, indispensables pour la sécurité, de deux mannequins

et de cent mètres de corde nylon nécessaires lors des interventions et plongées sous la glace.

« **B. R. M.** ». — Terminons ce tour d'horizon « sous-marin », en vous demandant quels sont les projets de l'Aqua-Club-Belfort ?

Le président. — D'abord continuer notre action actuelle, augmenter nos effectifs et notre encadrement, acquérir du matériel afin de pouvoir nous mettre plus encore à la disposition de tous.

Mais notre grand projet demeure, bien sûr, la construction, à proximité d'Alfeld, d'un chalet permettant, par le mauvais temps si fréquent dans cette région, les déshabillages et habillages au sec, sans oublier la possibilité de prendre un casse-croûte à l'abri. Ce chalet serait à la disposition des clubs de l'Est, Mulhouse, Strasbourg, Nancy, et même Paris, qui viennent régulièrement s'entraîner au lac d'Alfeld. Une telle réalisation s'impose d'autant plus dans le plan d'aménagement du massif du Ballon d'Alsace, qu'il n'existe RIEN, nulle part dans ce domaine, loin à la ronde.

Nous comptons sur l'aide efficace des autorités du département, car nos moyens limités ne sauraient suffire à une telle entreprise. Une demande en ce sens a été faite au Conseil général. Nous espérons qu'avec son aide, nous pourrions atteindre notre but : former plus facilement un nombre croissant de plongeurs expérimentés, mettant leurs qualités au service de Tous et de Chacun.